LA QUERELLE DU BARZAZ BREIZ

Dans une thèse très intéressante présentée à la Faculté des Lettres de Rennes, M. l'abbé Batany s'est occupé incidemment d'une querelle assez vive qui mit aux prises La Villemarqué et Luzel. Je voudrais ajouter quelques renseignements complémentaires à ceux qu'il a donnés¹.

Ce qu'on appelle la querelle du *Barzaz Breiz*, où Luzel a joué un rôle actif, avait cependant pris naissance indépendamment de Luzel et même indépendamment du *Barzaz*. Elle a surgi à propos de la publication du *Catholicon*, par R.-F. Le Men, en 1867.

Elle mettait aux prises deux conceptions différentes de la langue bretonne: celle des anciens lexicographes, Grégoire de Rostrenen, Le Pelletier, Le Gonidec, et celle des linguistes modernes, basée sur l'étude des documents. Les premiers considéraient le breton comme à peu près invariable depuis une période très ancienne. Le Gonidec, dans la préface de son dictionnaire celto-breton imprimé à Angoulême en 1821, assimilait le breton à l'hébreu, au grec et au latin. Le P. Grégoire de Rostrenen racontait qu'il avait vu le texte d'une prophétie de Guinclan entre les mains du R. P. Dom Louis Le Pelletier, à l'abbaye de Landévennec. Cette prophétie annonçait dès l'an de grâce 450, en rimes bretonnes, ce qui est arrivé depuis cette époque dans les deux Bretagnes.

La Villemarqué avait publié, de 1847 à 1849, le dictionnaire complet de Le Gonidec, en deux volumes français-breton et breton-français. Le premier contient un Essai sur l'Histoire de la Langue bretonne. Cet essai est très consciencieusement rédigé et contient un très grand nombre de citations, bre-

^{1.} Luzel, poète et folkloriste breton, Rennes, Simon, 1941.

tonnes, galloises, gaéliques, latines et grecques. Mais, si l'on examine l'ensemble avec attention, on constate que l'auteur n'est pas exactement renseigné sur certains termes qu'il emploie, ni sur certains faits historiques qu'il raconte.

Ses citations sont souvent accompagnées d'indications incorrectes sur la prononciation.

Beaucoup de citations sont empruntées à la Myvyrian Archeology of Wales, dont les garanties d'authenticité sont très suspectes.

Parmi les citations données par l'auteur, je prends au hasard le nom d'homme: Carvilius ². Il le traduit par l'expression ami du pouvoir, en le rapprochant des mots bretons car, ami, beli, pouvoir, autorité; il cite également le gallois bili (en constr. vili). Or ce mot n'existe pas. Le mot pouvoir se traduit en gallois par les termes gallu, nerth, cryfder, qui ont bien leurs correspondants bretons. Mais le mot beli n'a pas de correspondant gallois. La raison en est très simple, c'est que ce mot n'est pas d'origine celtique; c'est un dérivé du français bailly. Le mot bil existe cependant en gallois; mais c'est l'anglais bill, dont il conserve la signification.

Dans tout cela il est manifeste que La Villemarqué a commis de nombreuses erreurs, mais sa bonne foi et sa sincérité ne paraissent pas en cause.

Le Gonidec est également animé d'excellentes intentions; il s'est trompé dans son dictionnaire et aussi dans sa grammaire. Il a néanmoins rendu des services dont les Bretons peuvent lui être reconnaissants.

Le point de vue de la science actuelle amène à une conception différente en ce qui concerne les langues celtiques. Au lieu de les considérer comme un phénomène isolé, on les rattache à l'ensemble des langues parlées par les autres peuples avec lesquels les Celtes se sont trouvés en relation. On constate dans toutes ces langues des éléments communs. Il n'y a pas seulement une correspondance régulière des langues

^{2.} P. x-x1.

celtiques entre elles, mais il y en a aussi une entre les éléments linguistiques des langues européennes en général. La famille aryenne, ou indo-européenne, se définit par un ensemble de caractères communs, iadice d'une même origine.

Il a existé un celtique ancien qui était une langue sœur du latin, du grec, du sanscrit, de l'ancien germanique. C'est le fonds principal d'où dérivent les langues celtiques modernes.

L'étude des inscriptions, des archives, des textes anciens, fournit des renseignements sur l'évolution des langues anciennes et des divers idiomes qui en sont dérivés. Ces renseignements ne concernent évidemment que la représentation écrite. Quant à la langue parlée, on ne peut rien affirmer, en dehors des hypothèses suggérées par la considération des formes écrites.

Cette conception moderne s'est formée peu à peu au cours de la dernière moitié du XIX^e siècle, principalement après la publication de la *Grammatica Celtica* de Zeuss. La Villemarqué a contribué lui-même au progrès des nouvelles idées en facilitant la publication de textes authentiques du moyen breton ³.

La période d'évolution de la langue bretonne proprement dite se divise généralement en trois époques principales :

- 1º Celle du Vieux Breton du ve au XIIe siècle;
- 2º Celle du Moyen Breton qui s'étend ensuite jusqu'aux environs de 1650;
- 3º Celle du Breton moderne, qui se continue jusqu'à nos jours.

Du vieux breton nous n'avons pas de textes suivis. Il y a des mots isolés et des gloses qui nous fournissent cependant des renseignements précieux. J. Loth a publié, en 1884, un Vocabulaire vieux breton.

Le moyen breton nous a laissé un ensemble intéressant d'ouvrages et un dictionnaire breton-français-latin, ayant pour titre *Catholicon*.

^{3.} E. ERNAULT, Mystère de sainte Barbe, Introduction, p. III.

Le manuscrit de cet ouvrage remonte à l'année 1464, quelques années après la fin de la guerre de Cent ans, sous le règne du duc François II. L'auteur était un prêtre du diocèse de Tréguier, Jean Lagadeuc. L'ouvrage fut imprimé à Tréguier, en 1499.

Le Catholicon étant devenu extrêmement rare, R.-F. Le Men, archiviste du Finistère, entreprit de le rééditer. C'était en 1867, vingt ans après la publication par La Villemarqué du dictionnaire de Le Gonidec.

La Villemarqué avait déjà connaissance du Catholicon. Dès 1847, il avait voulu profiter de l'œuvre de Lagadeuc pour enrichir son édition du dictionnaire de Le Gonidec. L'idée aurait pu être féconde, le résultat fut médiocre. Les citations du Catholicon sont peu nombreuses. Elles contiennent de singulières méprises et de grosses erreurs.

A l'occasion de son propre travail, Le Men s'en aperçut. Il signala ces erreurs dans sa préface. Puis allant plus loin dans une note, il constata que les citations galloises ou corniques ne sont pas plus exactes que les citations empruntées au dictionnaire de Lagadeuc. Il ajoutait que La Villemarqué avait introduit dans le dictionnaire de Le Gonidec des mots d'origine douteuse. Il regrettait surtout d'y trouver des exemples tirés du Barzaz-Breiz, « recueil dont le succès fait le plus grand honneur à l'imagination de son auteur, mais qui n'a pas la moindre authenticité au point de vue littéraire ou historique ». La note se termine par cette phrase : « Évoquez les Bardes, évoquez même les Druides, si cela vous amuse, mais ne transportez pas vos fantaisies dans le domaine de l'histoire ».

C'est ainsi que la question de l'authenticité du *Barzaz Breiz* s'est trouvée liée à celle du dictionnaire de Le Gonidec à propos du *Catholicon*.

La comparaison de ces deux dictionnaires eût été extrêmement intéressante et instructive; elle eût permis de se rendre compte, en partie, des changements qui se sont accomplis depuis le xve siècle dans le mode de transcription de la langue bretonne. Mais pour compléter ce renseignement graphique il eût été nécessaire d'y joindre des considérations phonétiques. La comparaison avec le gallois eût donné ce complément. Le gallois a deux consonnes dd et th qui n'ont pas leurs correspondants en breton moderne. Mais dans les mots du moyen breton le z a un sens différent de celui que lui donne Le Gonidec. Il correspond régulièrement aux consonnes en question et jamais à une mutation douce de l's. Le dictionnaire du P. Grégoire de Rostrenen donne d'ailleurs des indications sur la prononciation du z breton qui, de son temps, n'avait pas encore complètement disparu 4. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

Le Gonidec, malheureusement, ne connaissait pas le Catholicon quand il rédigeait son dictionnaire.

Son travail fut sincère et consciencieux, quoique influencé par des hypothèses inexactes.

Examinons maintenant comment Luzel se trouva mêlé à cette affaire.

Les Annales de Bretagne contiennent dans les tomes XLIII et XLIV une correspondance active de Le Men à Luzel à propos de La Villemarqué et du Catholicon ⁵.

Cette correspondance éclaire le débat. Le Men espère que les recherches de Luzel sur le folklore breton seront de nature à confirmer son opinion sur le manque de base historique des affirmations de La Villemarqué. D'après lui, parmi les chants du Barzaz Breiz, les uns, qui existent réellement dans nos campagnes, ont été transformés par l'éditeur dans le but de leur donner un air d'antiquité; d'autres au contraire ne peuvent être regardés que comme le produit du génie inventif de La Villemarqué. En résumé, le Barzaz Breiz constitue un monument poétique d'un très grand intérêt; mais il est dénué de toute valeur historique.

^{4.} Elle subsiste encore partiellement. Voir l'Atlas linguistique de P. LE Roux.

^{5.} Lettres de Le Men à Luzel, publiées avec des notes par P. Le Roux.

En 1867, eut lieu à Saint-Brieuc un Congrès celtique important. Le Men obtint de son imprimeur que le Catholicon fût prêt pour être déposé chez l'un des libraires de la ville pour la date du Congrès. C'est ce qui fut fait. Mais La Villemarqué fit saisir le dépôt, en exigeant la suppression de la note incriminée. Le Men fit répondre qu'il était décidé à maintenir la note, sa concession se bornant à quelques modifications dans la forme. C'est de cette note modifiée que j'ai extrait les citations données plus haut. Les constatations énoncées sont maintenues.

Tous ces événements sont racontés en détail dans la correspondance de Le Men à Luzel.

Le Congrès ne fut pas saisi de l'incident, mais les congressistes en eurent néanmoins connaissance par les conversations privées. Luzel n'eut pas à intervenir dans cette première phase de la querelle; toutefois Le Men, retenu à Quimper par la maladie, le pria de le remplacer pour quelques menues par la maladie, le pria de le remplacer pour diverses affaires.

La seconde phase atteignit son apogée dans un autre congrès, en 1872. Elle se trouve racontée en détail dans la thèse de M. Batany. L'auteur note un refroidissement graduel dans les relations de Luzel et de La Villemarqué. Il en ignore les véritables causes et formule des hypothèses plus ou moins plausibles.

Au Congrès scientifique de France tenu à Saint-Brieuc en juillet 1872, était posée la question suivante : Faire l'histoire authentique des chants populaires en Bretagne, jusqu'à nos jours. Luzel résolut de traiter le sujet. Il déposa un mémoire qui fut lu en séance le 5 juillet.

La majorité des membres du Congrès se prononça contre Luzel et fit décider que le mémoire ne serait pas inséré dans le recueil des travaux. Luzel fit alors publier son mémoire en brochure. L'évêque de Saint-Brieuc Mgr David l'y avait luimême engagé. M. Batany qualifie l'attaque de brutale et considère l'attitude de Luzel comme agressive. Cependant l'analyse qu'il donne du mémoire de Luzel ne semble pas justifier cette appréciation. Luzèl rend parfaitement justice à la valeur poétique et patriotique du *Barzaz Breiz*, il en conteste seulement la valeur documentaire, historique et linguistique.

La note de Le Men, parue dans le Catholicon, a sans doute une allure agressive; mais elle est l'œuvre de Le Men et non de Luzel. Les faits qu'elle énonce ont été constatés indépendamment de Luzel, par Le Men lui-même, à moins qu'ils ne lui aient été signalés par d'autres correspondants, versés dans la connaissance générale des langues celtiques. Ils peuvent d'ailleurs être vérifiés par le premier venu.

Car le fait en soi est incontestable. Les erreurs commises par La Villemarqué dans son édition du dictionnaire de Le Gonidec prouvent que ses connaissances linguistiques présentaient de graves lacunes et qu'il manquait de sens critique. Tous les érudits sont d'accord pour le constater.

En particulier, d'Arbois de Jubainville, historien et philologue, auteur d'un Cours de Littérature celtique, n'avait nul besoin que Luzel vînt lui fournir des armes. Les résultats obtenus par Luzel, dans sa chasse aux documents, pouvaient tout au plus lui apporter une confirmation nouvelle pour un jugement fondé sur la science.

D'ailleurs il y a l'aveu de La Villemarqué lui-même. Comme le dit Maspéro, dans une allocution citée par M. Batany: « M. de La Villemarqué, qui eut peine à se persuader que les procédés dont il s'était servi ne répondaient pas aux exigences de la critique, lorsque l'un d'entre vous l'eut enfin convaincu, ne ferma point les yeux à la lumière; mais il confessa sa méprise, avec la bonne grâce un peu triste qui convient à un cas pareil ⁶. »

Mais pour apprécier ces faits au point de vue de la sincérité et de la bonne foi, il faut tenir compte des idées qui

^{6.} LUZEL, p. 329.

avaient cours dans le milieu des auteurs bretons qui étaient en relation avec lui.

Tous considéraient Le Gonidec comme un linguiste éminent qui avait rétabli la langue bretonne dans sa pureté ancienne, en la débarrassant des éléments étrangers qu'on y avait introduits.

La Villemarqué, comme les autres, l'a cru de très bonne foi. Il était convaincu que le breton du temps de Duguesclin ou même de Noménoé, était le même que celui dont Le Gonidec avait fixé la grammaire. C'était un poète, il agit comme tel, en rédigeant le *Barzaz Breiz*.

Mais quand il prit ensuite des citations de ce recueil comme exemples à l'appui du dictionnaire de Le Gonidec la question n'était plus la même : il s'adressait aux linguistes et non plus aux poètes. Les exigences changent; les affirmations doivent être accompagnées de preuves. C'est alors qu'il se heurte à Le Men.

Luzel, par ses relations, comprenait mieux les exigences de la critique. Il avait l'esprit plus précis et plus pondéré. Tout en étant sensible à la valeur littéraire, il se tenait en garde contre la témérité des fausses déductions. Il sentait l'utilité des renseignements de temps, de lieu, de personnages, de prononciation réelle, à fournir par le folkloriste pour que ses déclarations puissent être vérifiées et servir à l'étude des lois scientifiques de l'évolution de la langue.

L'opposition de ces points de vue différents trouve son expression dans la querelle du *Barzaz Breiz*.

La comparaison du moyen-breton du Catholicon avec le breton de Le Gonidec permet d'apprécier les modifications réalisées. Je donne seulement quelques indications.

Il y a des progrès réels. Le Gonidec veille dans la mesure du possible à conserver la pureté de la langue en écartant les termes non bretons dont l'adoption est inutile. Ce choix n'est pas toujours fait avec toute la compétence voulue, mais, à part quelques méprises, il est correct. Ainsi beaucoup de

termes d'origine française figurant dans le Catholicon ont disparu du vocabulaire de Le Gonidec. Le symbole C'h, adopté par le P. Maunoir pour représenter la gutturale bretonne en la distinguant du Ch français, est conservé; le k remplace de c dur et le qu; le g est toujours dur; le w est aussi utilisé mais seulement devant une voyelle.

Malheureusement Le Gonidec n'ayant pas connaissance du Catholicon n'a pu l'imiter en ce qu'il avait de bon. Avec quelques légers changements de notations le Catholicon eût été valable encore de nos jours pour tous les dialectes bretons armoricains. Les dialectes se sont formés peu à peu par une altération graduelle de la prononciation; ils devaient être très peu différents au xve siècle.

Le Catholicon donne par exemple Autrou, seigneur, Le Gonidec Aotrou pour le Léon et Otrou partout ailleurs excepté pour le Vannetais. Il est évident que l'orthographe ancienne aurait pu être conservée partout, la lecture présentant seulement quelques légères différences suivant les régions. Il en est ainsi pour le français et pour la plupart des langues européennes. Un auteur écrit en effet pour exposer ses idées et non pour décrire les particularités de sa prononciation?

Le moyen breton ne transcrivait pas les mutations des consonnes initiales. On a cru que le Père Maunoir réalisait un progrès en les transcrivant. Je n'en suis pas très sûr. Les mutations existent aussi en français. On ne les transcrit pas; mais elles s'effectuent sur les consonnes finales et on les appelle des liaisons. Ex. grand homme se prononce grantome.

En breton, l'opération se fait en sens inverse. La liaison a lieu en re certains termes et le mot suivant et la mutation s'effectue sur la consonne initiale de ce dernier.

Le moyen breton distingue nettement le z de l's doux. La consonne s du moyen breton correspond également en gallois à s. Ex. : isel, bas (breton et gallois). Le z breton

^{7.} Dans ma traduction du Roman de Peredur, j'avais adopté une orthographe synthétique, qui se ramène à peu près à celle du Catholicon.

correspond en gallois à l'une des spirantes dd ou th. On trouve même parfois un z doublé (zz) pour le th gallois.

Ex.: dez, jour; fez, foi; nezz, nid; gallois dydd, ffydd, nyth. Le Gonidec deiz, feiz, neiz. Remarquer ici l'altération de l'ancien e qui se transforme chez Le Gonidec en ei devant la spirante z.

On trouve encore en moyen breton le symbole f conservé dans beaucoup de noms propres. Ce symbole correspond à une forme altérée par affaiblissement d'un ancien m ou d'un ancien b: henaff aîné, vieux breton hinham; leffr, livre, latin liber. En gallois ce symbole est remplacé par f.

L'existence du Catholicon a l'avantage de nous fournir un terme de comparaison. La méthode de Le Gonidec est basée en principe sur la représentation phonétique de la prononciation actuelle. Or le même mot peut être prononcé différenment par deux personnes différentes.

Le principe de Le Gonidec nécessite donc un correctif qui peut différer suivant qu'il s'agit d'un écrivain ou d'un prédicateur. Le premier s'adresse à un ensemble de lecteurs dont les particularités de prononciation peuvent être différentes; le second au contraire s'adresse en général à un ensemble réduit d'auditeurs, parlant un dialecte homogène. Les dictionnaires du P. Maunoir, du P. Grégoire de Rostrenen et de Dom Le Pelletier ont été composés par des prédicateurs : ils sont dominés par la distinction des dialectes. Le Catholicon au contraire est à peu près affranchi de ce particularisme : il pourrait servir de base à la langue écrite synthétique.

Il y a également certaines règles de la grammaire générale des langues celtiques que Le Gonidec ignorait. Dans les langues celtiques, la conjugaison des verbes est en étroite connexion avec la conjugaison grecque des verbes en $\mu\iota$. Cette régularité disparaît dans la grammaire de Le Gonidec, qui écrit en ann la première personne du singulier du présent de l'indicatif. Le vieux breton l'écrivait am, le moyen breton

aff. La forme ancienne am serait encore valable de nos jours pour représenter la prononciation nasalisée la plus répandue.

Les infinitifs de Le Gonidec sont souvent incorrects. Tels sont *kerzout*, marcher, *gwelout*, voir. Dans le breton parlé, comme en gallois, ces infinitifs sont terminés en *ed* (Catholicon *et*).

Je m'excuse de cette trop longue digression sur un sujet très complexe que la querelle du *Barzaz Breiz* n'a pas épuisé.

Les deux antagonistes ont fini par se réconcilier, chacun d'eux reconnaissant les qualités de l'autre et les services rendus à la cause bretonne.

De la note de Le Men nous pourrions tirer un avertissement digne d'être médité. Il serait contradictoire de s'opposer à l'adoption en breton de certains termes d'origine française, alors qu'on accepte sans contrôle des mots d'argot d'origine douteuse.

Jean Le Roux,

Professeur honoraire
à la Faculté des Sciences de Rennes.